

2025

## Cours de montages de mouches artificielles et techniques de pêche

**Organisation** : La société des pêcheur de « La Fario » et la Fédération Neuchâteloise des Pêcheurs en Rivière (F.N.P.R.)

**Inscriptions** : le premier cours est ouvert à tous, dès 10 ans. Adresser votre inscription à [sylvian.arrigo@net2000.ch](mailto:sylvian.arrigo@net2000.ch) en mentionnant : nom et prénom, date de Naissance, adresse (rue et No, No postal, localité) No de téléphone, adresse e-mail si différente de celle de la demande.

Mentionner la ou les dates auxquelles vous désirez participer et si vous êtes membre d'une société affiliée à la FNPR, Laquelle (La Fario ou La Gaule).

**Déroulement** : les participants seront placés dans deux groupes selon leur niveau. Débutants pour ceux qui n'ont jamais pratiqué et avancés pour ceux qui ont déjà monté des mouches lors des cours dispensés les années précédentes. Pour les débutants, la fédération fournit les outils de montage. Les avancés prennent avec eux leurs outils de montage personnel. Toutes les fournitures (hameçons, fils, plumes, poils et autres) seront mises à disposition par la FNPR.

**Règles Sanitaires** : selon règles en vigueur.

**Restriction d'inscription** : le nombre maximum est fixé à 12 participants par cours pour les cours de montage, 16 pour les cours en extérieur. La priorité sera donnée aux personnes n'ayant pas encore participé à un cours les années précédentes. L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription une fois les quotas de participants atteints.

**Prix du cours** : Le cours est gratuit pour tous les pêcheurs affiliés à une société de la F.N.P.R.

Pour les personnes qui ne sont pas encore affiliées à la F.N.P.R., le 1<sup>er</sup> cours est gratuit. Ensuite, dès la deuxième séance de cours, l'adhésion à une société affiliée est obligatoire (cotisation annuelle de CHF 50.--.)

Le participant aura la possibilité d'adhérer lors de son 1<sup>er</sup> cours à une société moyennant le paiement de la cotisation.--. Les cours suivants restent ainsi gratuits.

**Horaire des cours** : cours de montages, en soirée de 19h00 à 22h00. Autres cours, selon détail du calendrier.

**Lieu des cours** : Salle d'accueil dans le bâtiment de la salle de gymnastique de Valangin (montages mouches) – pour les cours en extérieur, selon détail du calendrier.

**Renseignements complémentaires** : auprès de Sylvian Arrigo, Av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel. Tél. 079 829 79 15

## Calendrier des cours

Préparation à l'ouverture – le gilets, les nœuds d'attache – entretien du matériel – attaches simples d'une mouche et d'un hameçon.	<b>vendredi</b>	<b>24.01.2025</b>	<b>19h00 – 22h00 (1</b>
Montage : les chironomes pour la pêche des corégones – les mouches et nymphes pour l'ouverture de la truite.	<b>vendredi</b>	<b>21.02.2025</b>	<b>19h00 – 22h00 (1</b>
Montage : étude et montage des différents stades de la vie d'un éphémère (larve, nymphe, émergente, exuvie, subimago, imago et spent).	<b>vendredi</b>	<b>28.03.2025</b>	<b>19h00 – 22h00 (1</b>
Montage : les différents matériaux pour réaliser les corps, les abdomens, et les ailles des mouches et nymphes. Réalisations de différentes options.	<b>vendredi</b>	<b>25.04.2025</b>	<b>19h00 – 22h00 (1</b>
Présentation des techniques de pêche rivière et lac et du matériel nécessaire pour chacune d'elles. Apprentissage des lancers pour les techniques de pêche à la mouche, au lancer et au toc.	<b>Vendredi</b>	<b>23.05.2025</b>	<b>19h00 – 21h30 (2</b>
Apprentissage des différents lancers mouche (lancer fouetté en coup droit et en revers, lancer roulé en coup droit et en revers, lancer arbalette, posé détendu, arraché discret...).	<b>Samedi</b>	<b>14.06.2025</b>	<b>9h00 – 12h00 (3</b>
Partie de pêche au bord du lac à Serrières... Qu'est-ce que la « pêche libre » ? pratique avec son propre matériel. Pêche des perches. Démonstration des techniques de pêche des perches depuis le bord du lac.	<b>Samedi</b>	<b>12.07.2025</b>	<b>8h00 – 12h00 (4</b>

- 1) à la salle d'accueil dans le bâtiment de la salle de gym au bord du Seyon (Rte de Dombresson, Valangin, entrée à l'est du bâtiment)
- 2) au local de « La Fario » (bâtiment des anciens abattoir, rte de Dombresson, au bord du Seyon à la sortie du village de Valangin).
- 3) à la patinoire des Ponts-de-Martels (terrain au sud du bâtiment).
- 4) au parking de Serrières. (à l'ouest de l'usine Philip Morris Products SA)